

Pourquoi il est grand temps de changer nos représentations des femmes scientifiques

Journée internationale des femmes et des filles de sciences

Bien que les domaines de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STEM) soient largement considérés comme essentiels pour les économies nationales, la plupart des pays, quel que soit leur niveau de développement, n'ont pas atteint l'égalité des sexes dans les STEM.

33.3% est le pourcentage moyen mondial de femmes chercheuses et seulement 35% de tous les étudiants dans les domaines d'études liés aux STEM sont des femmes.

Le 11 février marque la Journée internationale des femmes et des filles de sciences organisée par l'Unesco. Elle a pour but de favoriser et accroître la participation des femmes et des filles dans les domaines scientifiques.

En France, alors que la parité était presque atteinte dans les séries S, la réforme des programmes de lycée en 2020, en supprimant les mathématiques dans le tronc commun, a annihilé des années d'efforts vers l'égalité. Le nombre de filles dans les sections de maths au lycée a chuté : 40 % seulement en spécialité mathématiques, 30 % en maths expert. Soit une baisse de 28 % des effectifs féminins dans les sciences en terminale entre 2019 et 2021, et la spécialité « Numérique et sciences de l'informatique » est particulièrement abandonnée par les filles. Ces générations ne vont donc pas modifier les profils des filières à l'université.

Les mathématiciennes, par exemple, stagnent à 20 % depuis longtemps. Les maths sont indispensables pour accéder aux professions scientifiques, techniques, économiques et devenir ingénieure ou programmeuse. Une heure et demie de maths ont certes été réintroduites en 2023 dans les programmes pour consolider la culture de ceux et celles qui ne prennent pas la spécialité maths. Toutefois cela n'est pas suffisant pour intégrer des filières scientifiques dans le supérieur. Quelles actions envisager pour inverser cette courbe décroissante ?

La moitié des talents

Lire la suite en téléchargeant la pièce jointe